



C

ORIENTATIONS

Les 5 orientations du plagepomi

Le PLAGEPOMI 2016-2021 est organisé autour de 5 grands objectifs à atteindre dans les 6 ans pour chacune des 3 espèces amphihalines présentes dans le bassin Rhône-Méditerranée :

- **L'orientation 1** cible la reconquête des axes de migrations. Celle-ci nécessite en particulier d'améliorer la continuité sur les cours d'eau et la connexion des milieux lagunaires avec la mer afin d'assurer les conditions adaptées à la réalisation du cycle de vie des espèces.
- **L'orientation 2** vise la poursuite de la gestion des pêches en vigueur sur le bassin en application de la réglementation nationale et du suivi de la pression de pêche exercée sur les populations de poissons migrateurs, en particulier suite à la levée de l'interdiction de consommation des poissons pêchés sur certains secteurs.
- **L'orientation 3** propose un dispositif de suivi optimisé permettant d'évaluer l'état des populations de ces espèces piscicoles, leurs évolutions et leur aire de répartition à l'échelle du bassin.
- **L'orientation 4** identifie les besoins de connaissances sur ces espèces et leurs habitats à l'échelle du bassin pour mener des actions vis-à-vis de leur préservation
- **L'orientation 5** propose d'accompagner la mise en œuvre du PLAGEPOMI par des actions de communication, de sensibilisation et de partage des enjeux spécifiques à ces espèces et de valorisation des acquis vis-à-vis de leur préservation.



civelles capturées dans une passe-piège